



Nuit de Chine (Night in China)

Documentaire, dès 16 ans

Réalisation : Ju An-Qi

Production : Ex Nihilo/Ready Made/Trench Film/ARTE, Chine/France/Italie 2007

Caméra : Ju An-Qi, Xu Jie Li Yue

Son : Chen Zhan

Montage : Mary Stephen

Durée : 52 minutes (version courte)

Langue : mandarin

Sous-titres : français, allemand

Matériel pédagogique : Mireille Gugolz, 2011 ; traduction : Martine Besse

Thèmes : Chine, travail, travailleurs migrants, pauvreté, politique familiale

Contenu

«Nuit de Chine» nous emmène dans la vie nocturne des villes chinoises et de leurs agglomérations. Tandis que les médias parlent surtout de la Chine, une super-puissance en plein essor, et que les images de projets de constructions et de barrages ambitieux font le tour du monde, Ju An-Qi nous fait entrevoir un autre côté de la Chine par le biais de son documentaire, une sorte de kaléidoscope.

Les images de ruelles sombres et de cages d'escaliers étroites nous parlent de la pauvreté et de la solitude des gens qui tentent leur chance dans les grandes villes chinoises. En parcourant les villes, Ju An-Qi rencontre des ouvriers du bâtiment qui travaillent de nuit, des vendeurs de journaux et des balayeurs de rue. Il va voir un cordonnier et sa femme qui logent dans une petite pièce de 6.5 m², une infirmière qui s'exprime sur le sort tragique des nouveau-nés de sexe féminin et une dame d'un certain âge qui s'occupe d'un nombre impressionnant de chats qui semblent lui tenir lieu de famille.

«Nuit de Chine» nous laisse une impression bienveillante mais aussi légèrement pessimiste de la vie en Chine la nuit. Le réalisateur dresse le portrait d'une couche sociale qui essaie de s'adapter à l'exiguïté de l'espace et à la lutte acharnée pour survivre dans les villes chinoises.

Le film

Ce film est porté par un langage de l'image saisissant. Les images et l'ambiance plutôt sombres bouleversent et soulèvent des questions sur la vie en général et le contexte social. La question du sens de la vie dans une société qui change très rapidement ou la question des racines et de l'importance du travail et de la famille s'insinuent dans les images comme le brouillard froid dans les ruelles sombres. Mais l'espoir existe aussi, ne serait-ce que dans l'image finale qui suit un jeune homme dans sa promenade au lever du jour.

«Nuit de Chine» a reçu le prix de la SRG SSR Idée suisse à l'occasion de la 14^e édition de Visions du réel à Nyon en 2008.

Informations générales

La Chine – un pays de contrastes

Avec une superficie de 9,5 millions de km², la Chine est à peu près de la taille de l'Europe et c'est le pays du monde qui compte le plus d'habitants: 1,3 milliards. La Chine dénombre plus d'habitants que les Etats-Unis et l'Europe pris ensemble. 44 % de la population vivent dans les villes (577 millions), 56 % dans les régions rurales. La Chine a des frontières communes avec 14 pays et se subdivise en 22 provinces. Hong Kong et Macao font de nouveau partie de la Chine depuis 1997, respectivement 1999. Taïwan est considéré par la Chine comme une province chinoise bien qu'il ait son propre président et son propre drapeau.

CHINE	
Superficie	9'572'419 km ²
Population	1'339,724 millions.
Densité de la population	140 personnes/km ²
Espérance de vie	73 ans
Hommes – femmes	119 : 100
Taux de natalité	12 naissances/1000 adultes.
Mortalité infantile	2.3 %
Enfants par femme	1,8
Produit national brut	3'600 dollars US/tête
Part d'actifs dans	
– l'agriculture	44 %
– l'industrie	18 %
– les services	16 %
(Ecart par rapport à 100% non spécifié)	
Taux de chômage	4,1 %

Quelle: Fischer Weltalmanach 2012 (2008)

La Chine est marquée par de très forts **contrastés**. Dans les régions rurales, on respecte encore les anciennes traditions et laboure les champs en poussant une charrue à bras. Les gens vivent dans des huttes en bois ou en torchis et dorment dans la même pièce que leurs bêtes. Les villes comme Pékin ou la métropole financière de Shanghai sont des grandes villes ultra-modernes dans lesquelles – entre autres en raison des Jeux Olympiques – on trouve un réseau de métro en parfait état de fonctionnement, une architecture avant-gardiste, des terrains de golf et des ports luxueux.

La **République populaire de Chine** est un Etat à parti unique dirigé par le Parti communiste chinois (PCC). Sur le plan de l'organisation, les organes du PCC dont les membres ont une influence prépondérante dans toutes les ramifications de l'appareil étatique et militaire ressemblent à «un système formé d'éléments étroitement imbriqués»: le congrès du parti qui siège tous les cinq ans élit un comité central; ce dernier élit un bureau politique qui élit à son tour un comité permanent chargé de prendre les décisions

cruciales. Les membres du bureau politique, les secrétaires du comité central, les commandants des régions militaires, les premiers secrétaires des provinces, les têtes de la bureaucratie du comité central et les membres de la conférence permanente du conseil des affaires de l'Etat – au total une centaine de personnes – sont au cœur du pouvoir (cf. Studienkreis für Tourismus und Entwicklung, 2008).

En principe, la culture et la vie quotidienne en Chine sont fortement marquées par le **confucianisme**. L'étude personnelle, la participation à la vie publique et le renoncement aux intérêts individuels sont au centre de cet enseignement. La structure de la société résulte de rapports hiérarchiques de domination, de soumission et d'obéissance (les enfants obéissent aux parents, les femmes obéissent aux hommes, etc.). Selon Confucius, la volonté d'apprendre est une condition essentielle de la vie. Il considérait l'étude comme une condition préalable pour comprendre l'ordre du ciel et des humains. Mais il faudrait uniquement apprendre pour compléter sa pensée. Il affirmait: «Apprendre sans penser n'a aucun sens; mais penser sans apprendre est dangereux.» (Cf. wikipedia.org).

La **société** chinoise est fortement marquée par la question très ancienne de la stabilité. Pendant la guerre de 500 ans déjà (700-200 av. J.-C.), les «légalistes» et les adeptes de Confucius étaient divisés quant à la question de savoir si la stabilité tant souhaitée pouvait être apportée à la société par les lois ou par la morale et les valeurs familiales. En Chine, on parle de la fameuse dispute entre «fa» (l'ordre juridique) et «li» (la morale) ou entre la société et la communauté. «Li» repose sur l'hypothèse première de l'inégalité entre les humains et sur une structure hiérarchique de la société. L'obéissance à l'égard du degré hiérarchique supérieur est ici le commandement suprême. «Fa» postule au contraire l'égalité de tous devant la loi, équilibre les

différences de statut social et exige que l'on punisse ceux qui enfreignent la loi, comme nous le connaissons dans la culture occidentale européenne. Un exemple permet d'illustrer la manière différente d'aborder un conflit : un père vole son fils puis ce dernier porte plainte contre son père. « Fa » considérerait que la plainte du fils contre son père est une réaction correcte. « Li » demanderait des comptes au fils pour avoir contrevenu à l'obéissance que doit un fils à son père. Cette contradiction intrinsèque entre « li » et « fa » marque aujourd'hui encore la société chinoise et a pour conséquence que l'Etat central abandonne de nombreuses décisions à des petites unités sociales, les « danweis ». Celles-ci se sont développées dans les années 50 à la suite de la nationalisation, pour ainsi dire comme « remplacement socialiste » des liens familiaux si importants par le passé.

En Chine, on vit une sorte de « **démocratie chinoise** » différente de la démocratie occidentale : les tenants de la démocratie ne sont pas en Chine des individus mais des groupes de personnes. Le processus démocratique doit être autant que possible harmonieux. Il s'agit d'éviter un affrontement. Et une décision n'est pas prise sur la base d'une majorité de 51 % mais par un large consensus. En raison de cette structure de société, la manière de faire traditionnelle de la Chine est souvent en conflit avec la culture occidentale européenne, ce qui transparaît parfois dans les affaires politiques et économiques.

A côté de la majorité de la population marquée par la confucianisme, il y a en Chine près de 100 millions de bouddhistes, 30 millions de daoïstes, 20 millions de musulmans, 15 millions de protestants et 4 millions de catholiques. Ces chiffres s'écartent probablement fortement des chiffres réels que l'on ne connaît pas. Car la pratique d'une **religion** n'est pas sans danger, aujourd'hui encore, dans la Chine marquée par le communisme. L'Etat est très répressif face aux minorités religieuses. Dans le Tibet bouddhiste ainsi que dans le Xinjiang musulman, la liberté religieuse a été fortement limitée ces dernières années et sévèrement contrôlée par l'Etat. Le gouvernement combat toute forme d'autorité en dehors du parti communiste. Des millions de personnes sont empêchées en Chine de pratiquer librement leur religion. Des milliers de personnes se trouvent en prison et se font torturer – pour avoir pratiqué leur religion en dehors des consignes dictées par l'Etat (Cf. OSAR, 2009).

Alors que dans les villages et sur les fleuves, la vie se déroule encore à un rythme plutôt tranquille selon la vieille tradition, on se trouve confronté dans les grandes villes de Chine à une croissance économique très rapide. Dès les années quatre-vingt, la Chine a surpris l'étranger par son zèle et sa **croissance économique**, ce qui lui a valu alors déjà des investissements étrangers chiffrés en milliards. A fin 2007, la Chine se positionnait à la troisième place au niveau mondial concernant le produit intérieur brut (PIB) et concurrençait ainsi l'Allemagne dans son rôle de championne du monde des exportations. Au niveau international aussi, la Chine occupe une position de premier plan et joue un rôle important dans des instances internationales comme l'OMC, l'ONU et d'autres. La Chine est devenue un acteur incontournable sur des questions comme le négoce de matières premières, l'achat dans le monde entier de surfaces utilisables pour l'agriculture (ruée sur les terres agricoles ou land grabbing) ou les investissements en Afrique. L'essor du domaine de la construction a entraîné ces dix dernières années des transformations très importantes dans de nombreuses villes de Chine. A Pékin, par exemple, le 50^e anniversaire de la République populaire de Chine en 1999 et les Jeux Olympiques en 2008 ont été à l'origine de centaines de grands chantiers. Une surface d'habitation importante – surtout les terrains à prix avantageux – a dû céder la place à des ministères, à des rues commerçantes, à des zones de verdure, au stade olympique ou au théâtre national. Deux millions de personnes

ont dû quitter Pékin ces dernières années pour aller vivre à la périphérie car elles ne trouvent plus qu'à l'extérieur des possibilités de logement à la portée de leurs moyens (Cf. Studienkreis für Tourismus und Entwicklung, 2008).

Le développement fulgurant et le rapide essor économique ont toutefois également un **côté négatif** et pèsent lourdement sur les épaules de nombreux travailleurs et travailleuses à bas salaire. L'environnement est lui aussi confronté à cette évolution rapide. Les fabriques sortent de terre comme des champignons, les montagnes de déchets se multiplient et les émissions de CO₂ augmentent considérablement. A Pékin par exemple, 1000 nouvelles voitures entrent dans la circulation chaque jour. Concernant la quantité d'émissions de gaz à effet de serre, la Chine se place au niveau mondial juste après les Etats-Unis. Les projets de construction colossaux comme par ex. le barrage des Trois Gorges ont des conséquences écologiques très graves; de surcroît, ils entraînent le déplacement forcé de millions de personnes. Les rapports qui font état de la désertification et de la pénurie d'eau croissantes au nord de la Chine ainsi que de violations des droits de l'homme se multiplient. Selon une étude de la Banque mondiale, plus de 750'000 personnes mourraient chaque année de la pollution. 66'000 personnes décéderaient en raison de diarrhée et de maladies cancéreuses causées par de l'eau contaminée, car dans les grandes villes, 90 % de l'eau et 50 % de la nappe phréatique sont pollués. Des organisations environnementales affirment même que 70 % de tous les cours d'eau de Chine et 25 lacs sur 27 sont pollués. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 16 des 20 villes les plus polluées du monde se trouvent en Chine (Cf. Alderath Petra, 2009).

Sans avoir l'air de faire la leçon et sans forcer sur l'apitoiement, Ju An-Qi donne dans son film un visage au « revers de la médaille » avec beaucoup de sensibilité.

Travail, travailleurs migrants

En raison de l'essor économique et de la pollution de l'eau ou de la destruction des forêts qui l'accompagnent, les bases de subsistance de nombreux paysans chinois sont en danger. L'agriculture a des rendements de plus en plus faibles et oblige les gens à trouver d'autres stratégies de survie.

Beaucoup de gens quittent leurs villages et vont en ville en quête d'une source de revenu. On estime que près de 150 millions de **travailleurs et travailleuses migrants** seraient venus de la campagne à la ville pour tenter leur chance. Mais la plupart d'entre eux vivent en ville dans des conditions extrêmement difficiles. Ils trouvent des emplois dans des fabriques qui leur imposent des conditions inhumaines : ils travaillent jusqu'à 15 heures par jour 6 à 7 jours par semaine et il n'est pas rare qu'ils ne gagnent qu'un demi euro à l'heure. Quiconque ne respecte pas les consignes risque de perdre son emploi. Beaucoup de gens doivent accepter plusieurs emplois en parallèle afin de pouvoir s'assurer un revenu minimal de subsistance.

Les personnes qui quittent leur lieu de vie habituel et se déplacent en fonction des possibilités de travail sont appelées « travailleurs migrants ». Dès que le travail pour lequel ils ont été engagés est terminé, ils partent à la recherche d'un nouvel emploi. Les hommes sont souvent employés dans le bâtiment ou en fabrique. Les femmes sont généralement engagées comme domestiques, elles travaillent à la chaîne dans des fabriques ou dans des bars et des restaurants. Rares sont les personnes qui ont une assurance maladie, une assurance accident ou une assurance retraite; c'est pourquoi les travailleurs migrants ne peuvent pas se payer de soins médicaux ou une opération et connaissent souvent de gros problèmes de santé.

Bien que la **communauté familiale** ait une très grande importance pour la culture chinoise, de nombreuses personnes vivent séparées de leur famille. Les personnes qui ont quitté leur lieu de vie habituel à cause du travail ne voient plus que rarement ceux qui leur sont chers. Elles confient leurs enfants à des proches parents et envoient à la maison l'argent qu'elles réussissent à économiser. Ces personnes éprouvent souvent des sentiments de solitude et de tristesse car elles doivent vivre loin de leur entourage social. Ces sentiments sont très présents dans de nombreuses images du film «Nuit de Chine».

La **prostitution** est en Chine un commerce très répandu, qui prend de l'ampleur. D'après les estimations du service spécialisé «Midnight Blue» à Hong Kong, 10 millions de personnes seraient actives dans la prostitution. La prostitution occupe désormais une part importante dans l'économie chinoise et contribue à hauteur de 100 milliards d'euros au produit intérieur brut. La ville de Shenzhen qui compte, selon les estimations, plus de 220'000 travailleurs et travailleuses du sexe est considérée comme la capitale de la prostitution (cf. www.taz.de, 2008). Dans les médias, (par ex. «China Daily») il est question de plus en plus souvent de prostitution forcée. Des jeunes femmes ou des jeunes filles sont recrutées dans les régions rurales grâce à la promesse de pouvoir trouver un emploi bien payé en ville ou à l'étranger ou de pouvoir faire des études. De telles promesses ne sont jamais respectées. En réalité, les femmes sont déportées et contraintes au mariage et/ou à la prostitution (cf. www.welt.de, 2011).

Les droits humains en Chine

Au fur et à mesure que la position de la Chine prenait de l'importance sur le marché international, la communauté internationale a accordé davantage d'attention à ce pays – également pour le critiquer. On a reproché à la Chine de plus en plus souvent de violer les droits de l'homme. Comme la Chine joue un rôle important pour le commerce extérieur, les gouvernements occidentaux sont parfois réticents à formuler des critiques sévères; en revanche, les organisations de défense des droits de l'homme s'occupent de très près des pratiques chinoises en matière de droits de l'homme. La Chine a été dénoncée avant tout à cause de la peine de mort (entre 1990 et 2001, près de 21'000 personnes ont été exécutées), de la traite des personnes, des arrestations arbitraires sans jugement du tribunal, de la torture et des restrictions de la liberté de la presse. Les plus menacés sont les minorités religieuses (les bouddhistes, le Falun Gong ou les membres des petites Eglises chrétiennes), les minorités ethniques (du Tibet et du Xinjiang) et les personnes qui critiquent le régime.

Les personnes qui s'élèvent en Chine contre l'Etat ou le critiquent sont en danger. «Le parti communiste craint de perdre le contrôle, c'est pourquoi les personnes qui mettent le doigt sur des injustices se font arrêter» expliquait le militant des droits de l'homme Hu Jia peu avant les Jeux Olympiques (cf. Alderath Petra, 2009). Hu Jia a été condamné en 2007 à trois ans et demi de détention, parce qu'il avait soi-disant attaqué l'Etat. Sa détention s'est achevée en juin 2011. Liu Xiaobo est un autre exemple connu de défenseur des droits de l'homme et critique du système. En 2009, il a été condamné à onze ans de détention; en 2010, on lui a décerné le prix Nobel de la paix pour le plus grand mécontentement du gouvernement chinois.

Le gouvernement chinois répond aux reproches en expliquant que la Chine a une autre vision de l'être humain qui n'a pas pour but de protéger l'individu mais de préserver l'ordre général. La Chine considère par ailleurs que ces reproches sont une ingérence dans les affaires internes de l'Etat et rappelle à l'Occident qu'il lui a fallu beaucoup de temps pour pouvoir effectivement appliquer tous les droits humains (par ex. le droit de vote des femmes et la discrimination raciale). En outre, le trafic d'esclaves ou la destruction de l'environnement ne seraient pas dus

à des dysfonctionnements de l'Etat mais à des actes criminels contre lesquels l'Etat a déjà engagé des poursuites judiciaires (Cf. Studienkreis für Tourismus und Entwicklung, 2008).

Politique familiale : la politique de l'enfant unique

Lors de la fondation de la République populaire de Chine, Mao Tsé-Tung (ou Mao Zedong) a dit à son peuple : « Plus il y aura d'enfants, plus nous aurons de pouvoir ». La population chinoise a ainsi doublé en 30 ans. Comme la croissance démographique était trop rapide, le gouvernement a décrété une nouvelle règle : la politique de l'enfant unique.

Depuis les années 80, la planification familiale est devenue une tâche stratégique de l'Etat. Les principes suivants prévalent : **le mariage tardif, la naissance tardive et le couple marié avec un seul enfant**. Une femme n'a le droit de se marier que lorsqu'elle a 24 ans révolus et elle est autorisée à avoir au maximum un enfant. Depuis l'introduction de cette politique familiale répressive, la Chine reste le pays qui compte le plus d'habitants et d'habitantes mais la population augmente beaucoup plus lentement. Alors que dans les années 70, un couple chinois avait en moyenne 5,8 enfants, il en a aujourd'hui 1,8 (Cf. Steinberger, 2008).

La politique familiale stricte n'est pas appliquée uniformément à tout le pays. Il y a des **règles particulières** pour les minorités nationales et les couples qui vivent dans une région rurale ont droit à deux enfants si le premier est une fille. Depuis l'an 2000, les parents qui étaient tous deux des enfants uniques ont droit à deux enfants. S'ils enfreignent la règle de la planification familiale, les parents doivent s'acquitter d'une « redevance sociale » de 4'500 euros. Les familles qui suivent volontairement la politique de l'enfant unique dans les zones rurales sont récompensées par le versement de primes ou d'allocations (Cf. Steinberger, 2008).

La politique de l'enfant unique est respectée par beaucoup de gens qui la trouvent sensée. En même temps, elle subit constamment le feu de la critique. La Chine est exposée au danger du **vieillessement**. Selon les pronostics, la part des retraités devrait atteindre 33 % en 2050. Le nombre des retraités et retraitées dont il faudra s'occuper augmente aussi en raison de l'espérance de vie (aujourd'hui 73 ans) qui ne cesse de s'élever. Il est fréquent aujourd'hui que trois générations vivent sous le même toit. Le « modèle 1-2-4 » (1 enfant, 2 parents, 4 grands-parents) n'est plus rare aujourd'hui. Le vieillissement de la population recèle aussi le risque d'un recul de la croissance économique. La **main-d'œuvre vient à manquer** de plus en plus ainsi que des jeunes susceptibles de prendre en charge la génération vieillissante (cf. Studienkreis für Tourismus und Entwicklung, 2008).

La politique de l'enfant unique s'accompagne de **l'élimination des fœtus de sexe féminin**. Les filles continuent d'être souvent considérées comme du « gaspillage » parce qu'elles rejoignent après leur mariage la famille de leur mari et que la famille d'origine n'en tire plus aucun bénéfice. On a constaté une augmentation des avortements depuis l'utilisation des échographies qui donnent la possibilité de connaître le sexe de l'enfant. On suppose que la proportion plus élevée d'hommes (119 : 100) est en rapport avec ce fait (cf. Studienkreis für Tourismus und Entwicklung, 2008).

Les sociologues mettent en garde contre le risque d'un **déséquilibre des sexes**. Le ministre de la famille Zhang Weiqing prédit lui aussi qu'il manquera à la Chine 60 millions de femmes au cours de ces dix prochaines années. L'augmentation de la traite des êtres humains, des enlèvements, des abus ainsi que l'extension de la prostitution pourraient être des effets de ce

dysfonctionnement. Afin de prévenir ce déséquilibre, différentes organisations, dans les provinces rurales surtout, ont publié des manifestes qui incitent les familles à s'occuper de l'éducation de leurs filles et de ne pas les négliger. On peut lire sur de nombreuses banderoles « Les temps ont changé : filles et garçons sont aussi bien les uns que les autres. » « Les filles et les garçons doivent être ensemble l'espoir de la nation ». (www.eurasien.at, 2004).

La politique de l'enfant unique est aussi considérée comme problématique sous un autre angle : les enfants uniques doivent satisfaire à eux seuls toutes les attentes de leurs parents, si bien qu'ils sont soumis à une énorme pression quant à leur réussite. En même temps, ils sont si gâtés en biens matériels et en attention que la société parle d'eux comme des « **petits empereurs/ petites impératrices** ».

Depuis peu, il est question pour la Chine d'abandonner la politique de l'enfant unique. A partir de 2014, la politique de deux enfants devrait être appliquée à l'ensemble du pays. A condition que les parents soient eux-mêmes des enfants uniques (www.zeit.de, 2009).

Sources

Les informations sont tirées et traduites des publications suivantes :

Alderath Petra. China – der Weg des Drachen. Kantonaler Lehrmittelverlag St. Gallen, 2009

Schweizerische Flüchtlingshilfe/Blumer Florian. China: Situation der ethnischen und religiösen Minderheiten», 2009, www.osar.ch

Steinberger Marion, Internationales Büro des BMBF beim Deutschen Zentrum für Luft- und Raumfahrt e.V., 2008

Studienkreis für Tourismus und Entwicklung. China Verstehen, 2008

Der neue Fischer Weltalmanach. Fischer Taschenbuch, 2012

Objectifs d'apprentissage

Objectifs d'apprentissage

Les participantes et les participants

- réfléchissent sur leur situation de vie et de travail et la mettent en relation avec les situations de vie et de travail décrites dans le film.
- recensent leurs connaissances préalables ou leurs préjugés concernant la Chine et les complètent ou les comparent aux photos tirées du film se rapportant à la « vision de nuit » de la Chine.
- s'intéressent à la démographie et à la politique chinoise de l'enfant unique, en analysent les conséquences et discutent des chances et des risques.
- apprennent à mieux connaître différents contextes de vie dans les villes et les agglomérations chinoises.
- réfléchissent sur la vie qui se déroule de nuit et sur ses effets.

Fiches pratiques et documents à photocopier

- Fiche pratique 1 « Travail de nuit » (proposition de solutions cf. p. 9)
- Fiche pratique 2 « Le moine »
- Document à photocopier 1 « La face sombre »
- Document à photocopier 2 « Politique de l'enfant unique » (proposition de solutions cf. p. 12)
- Document à photocopier 3 « La croissance démographique en Suisse » (proposition de solutions cf. p. 12)
- Document à photocopier 4 « Interview »
- Document à photocopier 5 « Droits humains »

Suggestions didactiques

Suggestion 1

Lieu de vie – lieu de travail (2 – 2,5 leçons)

Remarque : ce film présente le contexte de vie de différentes personnes en Chine la nuit. Le travail est un sujet central. Cette suggestion invite à réfléchir sur la vie de plusieurs personnes différentes et sur son propre contexte de vie.

Avant de voir le film (10 minutes)

Chaque personne répond individuellement aux questions suivantes :

- Où et comment est-ce que je vis ? (Courte description du lieu d'habitation/de la maison, du lieu de travail/de l'école, de la famille, etc.)
- Qu'est-ce qui est important pour moi dans ma vie ?
- Comment est-ce que j'imagine mon avenir ?

Regarder le film (52 minutes)

Après la projection du film (45 minutes)

- 1 Par petite groupes, établir deux portraits des personnes de la **fiche pratique 1**.
- 2 Confronter les portraits à la déclaration du moine bouddhiste et exprimer son opinion personnelle concernant les propos du moine (**fiche pratique 2**).
Questions pour lancer le débat :
 - Comment le moine juge-t-il la vie des personnes qui habitent en ville ?
 - Qu'est-ce que cela signifie pour les personnes dont on a fait le portrait ?
 - Quel est votre avis personnel concernant les propos du moine ?
 - Quel conseil donneriez-vous à ces personnes ? Quel serait votre comportement dans la même situation ?
- 3 Faire son portrait personnel (selon l'âge des participants/participantes, le domaine « situation concernant le travail » se rapporte à eux-mêmes ou à leurs parents)
 - Situation de vie : où et comment est-ce que je vis ? Quels sont les domaines qui comptent beaucoup pour moi dans ma vie ? Quelle est l'importance de ma famille ? Qu'est-ce que je pense de ma vie et des possibilités que j'ai ? Qu'est-ce que je souhaite pour ma vie ?
 - Situation concernant le travail : où/comment est-ce que je travaille ? Ou alors : où/comment mes parents travaillent-ils ? Quelles sont les conditions de travail (horaires, salaire, droits, syndicats, etc.) ? Était-il facile/difficile pour moi/pour mes parents de trouver un travail ? Ce travail me plaît-il/plaît-il à mes parents ? Comment est-ce que je vois ma situation future concernant le travail ?

Remarque : selon le temps disponible, on pourrait envisager de réaliser un portrait filmé et de le présenter par exemple lors d'une journée « portes ouvertes ».
- 4 Réunir les portraits pour en faire une exposition ou une présentation et effectuer une analyse en plénière : comment les portraits des participants/participantes se distinguent-ils des portraits des personnes du film ? Quels sont les points communs ? Pourquoi ?

Propositions de solutions pour la suggestion 1**Fiche pratique 1 «Travail de nuit»**

- *Le cordonnier et sa femme*: Ils vivent depuis 3 ou 4 ans dans une petite pièce non chauffée à Pékin. Il travaille de jour comme cordonnier et dort la nuit, elle travaille de nuit dans un restaurant comme plongeuse et dort le jour. Elle travaille 9 heures chaque nuit. En réalité, ils aimeraient retourner dans la région d'où ils viennent et ouvrir un petit commerce. Ils n'ont pas d'assurance ou de prévoyance vieillesse. Et tant qu'ils n'ont pas d'argent, ils ne peuvent pas retourner en visite dans la région d'où ils viennent.
- *Le masseur aveugle*: Il travaille dans un salon de massage avec d'autres masseurs aveugles. Pour lui, il importe peu que ce soit de nuit ou de jour. Il ne peut pas voir avec les yeux mais il voit avec le cœur. Concernant l'amour, le cœur est extrêmement important à son avis et non pas l'apparence extérieure comme c'est le cas, pense-t-il, pour les voyants.
- *L'infirmière*: Elle travaille dans un hôpital. Pour elle, il est décevant de voir que certaines familles sont contrariées à la naissance d'une fille, qu'elles ne s'en occupent pas bien et lui refusent même une opération qui serait nécessaire. Pour elle, sa profession a pour effet qu'elle est devenue insensible et qu'elle s'est endurcie face à la vie et aux sentiments. Elle voit trop de choses qui la choquent. Ses rêves d'avenir sont un secret.
- *L'employée de cinéma et son mari*: Ils travaillent respectivement depuis 14 et 8 ans au cinéma comme opérateurs. Elle contrôle les films. C'est un travail très exigeant mais elle s'y est habituée. Comme ils travaillent tous les deux au cinéma, leur fils est parfois seul à la maison. Mais comme ils ont le même horaire, ils ont aussi du temps à passer ensemble à la maison, ce qu'elle apprécie.
- *L'apiculteur et sa femme*: Ils vivent actuellement dans une mesure à l'extérieur de la ville. Il l'appelle «l'hôtel du vent». Ils élèvent des abeilles. Mais ils se déplacent constamment. Initialement, ils viennent de Mongolie. Pour lui, ce travail signifie liberté et indépendance. Mais il décrit la vie à l'extérieur comme dure et pénible. Tous deux sont en route depuis 13 ans et ne retournent presque jamais là d'où ils viennent. Ils ne téléphonent pas non plus à leur famille car sinon, ils seraient tous tristes. Leur fils vit avec des oncles et tantes: c'est très triste pour eux. Mais elle veut travailler et gagner de l'argent, pour permettre à son enfant d'acquérir une bonne formation.
- *La prostituée*: Elle travaille à l'heure dans un hôtel. Elle sert ses clients. Et propose à un jeune client de l'épouser pour qu'ils puissent avoir ensemble une belle vie. Elle est triste. Elle ne dit pas pourquoi.

Suggestion 2**Face sombre – face claire** (2 leçons)

Remarque: le réalisateur Ju An-Qi souhaitait, avec son film, donner un aperçu de la «face sombre de la Chine». Cette activité a pour but de faire prendre conscience des contradictions de la Chine et de celles qui existent dans la vie des participantes et participants.

Avant de voir le film (10 minutes)

Réaliser en plénière un exercice «d'association d'idées» ou un «dialogue muet» sur la Chine en rapport avec la question: qu'est-ce qui me vient spontanément à l'esprit quand je pense à la Chine?

- «Association d'idées»: chaque personne note individuellement des mots-clés et les communique ensuite en plénière. Ou alors les pensées sont exprimées directement et notées au tableau.
- «Dialogue muet»: une grande feuille de papier est étendue sur le sol et des crayons sont à disposition de tous les côtés. Chaque personne peut noter ce qui lui vient à l'esprit à propos de la Chine. Il est possible aussi de compléter les autres commentaires ou de poser une question.

Regarder le film (52 minutes)

Consigne durant la projection du film: porter une attention particulière au langage de l'image.

Après avoir vu le film (30 minutes)

- 1 Regarder les images du **document à photocopier 1** «La face sombre». Chaque participant/participante choisit une image du film qui l'a particulièrement touché/e ou préoccupé/e.
- 2 Aborder dans le cadre de petits groupes les questions suivantes et rédiger brièvement un texte:
 - Pourquoi ai-je choisi cette image?
 - Quel est le message qui se cache derrière cette image?
 - Quel sujet/quelle problématique propre à la Chine cette image évoque-t-elle?
- 3 Le petit groupe se met d'accord sur une image et cherche ensuite des images ou des textes qui contrastent avec l'image retenue et pourraient porter comme titre «La face claire». (Chercher par ex. des images sur Internet, créer ses propres images, un collage, des esquisses ou des fragments de textes).
- 4 Réaliser une exposition en plénière. Après en avoir fait le tour sans parler (évent. avec de la musique), chaque groupe expose ses réflexions.

Suggestion 3**Politique de l'enfant unique – croissance démographique** (2.5 leçons)

Remarque: la Chine qui compte 1,3 milliards d'habitantes et d'habitants est le pays le plus peuplé du monde. La Chine dénombre plus d'habitants que les Etats-Unis et l'Europe pris ensemble. La haute densité de la population, dans les villes surtout, constitue un gros problème. Dans le film, différentes personnes s'expriment directement sur le sujet. Mais les conditions de vie individuelles telles qu'elles apparaissent dans le film montrent qu'il y a des problèmes en rapport avec la situation démographique (par ex. travailleurs migrants, pénurie d'emploi & travail à bas salaire, manque de place pour vivre, pollution de l'environnement, etc.). Cette suggestion a pour but d'étudier la problématique de la croissance démographique en prenant l'exemple de la politique de l'enfant unique en Chine et de réfléchir à la situation en Suisse.

Avant de voir le film (15 minutes)

- 1 Réaliser un sondage en plénière:
 - Combien d'hommes et de femmes y a-t-il dans le groupe?
 - Combien d'enfants uniques y a-t-il dans le groupe?
 - Combien de sœurs et de frères les personnes du groupe ont-elles au total?

- 2 Ouvrir la discussion en plénière:
 - Y a-t-il des motifs connus pour lesquels telle ou telle personne a des frères et sœurs ou est enfant unique?
 - Quels sont les côtés agréables et déplaisants du statut d'enfant unique ou d'une fratrie nombreuse?
 - Y a-t-il des avantages à être une fille/à être un garçon? Pourquoi/pourquoi pas?
 - Comment se présente la situation démographique dans le pays d'origine des participants?
 - Y a-t-il davantage de jeunes ou davantage de personnes âgées dans le pays des participants?
 - La croissance démographique (ou le recul) est-elle un thème (politique) dans ce pays?

Regarder le film (52 minutes)

Consigne durant la projection du film: porter une attention particulière

- a à la manière dont les personnes interviewées s'expriment sur le sujet «enfants et famille».
- b à la manière et aux circonstances dans lesquelles on aborde directement ou indirectement la question de la densité démographique ou de la croissance démographique.

Après avoir vu le film (50 minutes)

- 1 Répertorier en plénière où et de quelle manière on aborde dans le film la question de la croissance démographique ou de la densité démographique. Noter éventuellement les mots-clés au tableau.
- 2 Réécouter éventuellement les propos du jeune père et de l'infirmière (chapitre 4 du film, ca. min. 22:40 – 27:50).
- 3 Lire le **document à photocopier 2** «La politique de l'enfant unique».
- 4 Former quatre petits groupes. Deux groupes préparent des arguments pour la politique de l'enfant unique et deux groupes préparent des arguments contre la politique de l'enfant unique. Au bout de 15 minutes, les deux groupes «pour» et les deux groupes «contre» comparent leurs arguments et les complètent ensemble.
Ensuite, prévoir en plénière un débat contradictoire. La discussion doit être modérée par une personne (évent. par l'enseignant/l'enseignante).
- 5 A la fin de la discussion, demander aux participants et participantes de voter:
«La Chine doit-elle maintenir la politique de l'enfant unique?»
- 6 Lire le **document à photocopier 3** «La croissance démographique en Suisse».
- 7 Discussion en plénière ou en petits groupes:
 - Où se situe ce texte par rapport au film?
 - Quelle est la situation en Suisse en ce qui concerne la croissance démographique?
 - Quels sont les problèmes auxquels la politique suisse est confrontée?
 - Applique-t-on en Suisse comme en Chine des mesures ciblées pour réguler le nombre d'habitants? Si oui, lesquelles? Si non, pourquoi pas?
- 8 Demander aux participants et participantes de voter:
«La Suisse devrait-elle introduire une politique familiale officielle?»
Discuter éventuellement de différents avis à ce sujet.

Propositions de solutions pour la suggestion 3

Document à photocopier 2 « La politique de l'enfant unique », arguments pour et contre
 Pour : moins de pauvreté, moins de pénurie de logements, moins d'exiguïté dans l'espace public, par d'excédent de main-d'œuvre, moins de problèmes d'alimentation, contribution au ralentissement de la croissance démographique.

Contre : favorise les avortements, des fœtus féminins surtout, avortements forcés, violence envers les femmes, taux de suicide plus élevé parmi les femmes, déséquilibre hommes-femmes, violation des droits humains et des droits des femmes, vieillissement de la société, difficultés liées aux compétences sociales de la génération « pourrie gâtée » des enfants uniques.

Document à photocopier 3 « La croissance démographique en Suisse », suggestion de discussion

La population suisse augmente elle aussi. On considère toutefois que cette augmentation est due principalement à l'immigration étrangère. Des gens arrivent en Suisse en provenance d'autres pays – des pays de l'UE surtout – et s'installent dans les villes en espérant y trouver une meilleure situation quant à l'emploi. Les gens connaissent aussi en Suisse le problème de l'exiguïté de l'espace et du logement ainsi que d'un marché du travail tendu. La situation des personnes qui cherchent un emploi n'est toutefois pas aussi précaire qu'en Chine. Sous l'angle de la structure démographique (vieillesse), la Suisse a besoin de la population étrangère car le taux de natalité des citoyens suisses est en constante diminution, ce qui risquerait d'entraîner un vieillissement de la société et pèserait entre autres lourdement sur le système de l'assurance vieillesse. La Suisse ne régule pas sa population par des consignes concernant la natalité mais plutôt au niveau politique (dispositions concernant l'immigration, etc.).

Suggestions pour approfondir le sujet

Les suggestions suivantes doivent être comprises comme des idées pour poursuivre la réflexion/lancer la discussion. Elles peuvent être utilisées telles quelles ou modifiées librement.

Langage du film

Remarque : le réalisateur utilise un langage de l'image très fort. Ce bloc thématique s'intéresse aux différents moyens stylistiques et au message essentiel du film.

- *Moyens stylistiques*: discussion: que veut dire le réalisateur par ce film? Quelles questions soulève-t-il avec son film? Quels moyens stylistiques utilise-t-il à cet effet?
- *Langage de l'image*: regarder le film (ou un passage du film) sans le son. Se concentrer uniquement sur les images. Discussion. Qu'y a-t-il de particulier dans le choix des images/les cadrages de Ju An-Qi? De quelle manière le langage de l'image marque-t-il la façon dont on perçoit le film et le sujet?
- *Images*: les participants/participant.es se remémorent certaines images particulièrement saisissantes. Ils en choisissent une de mémoire et notent succinctement les sentiments, les atmosphères, les réflexions évoqués par la vue de cette image. Selon la taille du groupe, il est envisageable de regarder une nouvelle fois ces images; pour chacune d'elles, la personne concernée lit à haute voix ses mots-clés. Discussion: quel est ce rapport entre ces impressions et la vie en Chine?

*Remarque: pour cette suggestion, il est possible de travailler aussi à partir du **document à photocopier 1**.*

- *Paroles prononcées* : les participants/participantes se remémorent des paroles précises prononcées dans le film. Ils choisissent une affirmation et notent leur avis à ce propos. Discussion : qu'est-ce qui me touche particulièrement dans cette affirmation ? Est-ce que je suis d'accord avec elle ? Quelle est mon opinion ? Par quelles images, couleurs, bruits ces propos sont-ils accompagnés ? *Remarque* : pour cette suggestion, il est possible de travailler aussi à partir du **document à photocopier 1**.
- *Thèmes* : réaliser une mind map en y faisant figurer les principaux domaines thématiques du film. Discussion : quels sont les principaux domaines thématiques abordés par le réalisateur dans son film ? Quels sont les moyens utilisés à cet effet ? Certains thèmes sont-ils associés à des couleurs, à des ambiances ou à des cadrages bien précis ? Comment ?

Travail, pauvreté

- *Travail de nuit* : dresser la liste de toutes les possibilités de travail/d'occupation de nuit qui apparaissent directement ou indirectement dans le film (par ex. cordonnier, auxiliaire dans la restauration, masseur, vendeur de ballons, soigneur animalier, ouvrier du bâtiment, mendiant, employé de cinéma, afficheur, employé de bar, personnel hospitalier, employé de l'usine d'incinération des ordures, employé de fabrique, apiculteur, moine, employé des chemins de fer, prostituée, ...). Discussion : avec quelles professions peut-on compléter la liste ? Quels sont les travaux que l'on effectue aussi, dont il n'est presque pas question dans le film ? Quelle est la situation dans notre pays ? Qui a déjà eu personnellement un emploi de ce genre ou connaît une personne qui exerce ce type d'activité ?
- *Reportage* : dans le cadre d'un travail plus complet, il est envisageable de réaliser par petits groupes un reportage (images et/ou son) sur une personne qui exerce un métier de nuit (interview de cette personne, images sur son lieu de travail, impressions du trajet pour se rendre au travail, etc.). Utiliser à cet effet le fil conducteur de l'interview du **document à photocopier 4**. Présenter le reportage en plénière.
- *Migration liée au travail* : noter par petits groupes ce que disent les personnes dans le film concernant leur situation de vie et de travail loin de la région d'où elles viennent. Pourquoi ces personnes vivent-elles en ville et non pas à la maison auprès de leur famille ? Utiliser à cet effet la **fiche pratique 1**. Chacun/e se demande individuellement s'il/elle souhaiterait avoir pendant plusieurs années un travail éloigné de la région où il/elle vit habituellement. Discussion : quels sont les avantages et les inconvénients, les difficultés et les chances ? Qui se trouve déjà/ quels parents se trouvent déjà dans une situation de ce type ?
- *Vivre en ville* : discussion : quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontées les couches sociales pauvres dans les villes chinoises ? Comment le moine bouddhiste décrit-il la situation des gens dans les villes ? Que veut dire le moine en déclarant : « La vie raccourcit tous les jours. Que tu sois riche ou pauvre, de la même façon, tu dois faire face à la mort. » (cf **document à photocopier 2**)

Droits humains

Remarque : On reproche à la Chine de ne pas respecter les droits de l'homme. Ce bloc thématique a pour but d'éclairer différents problèmes en rapport avec les droits de l'homme en Chine.

- *Politique de l'enfant unique 1* : écouter les propos du jeune père et de l'infirmière (chapitre 4 du film, ca. min. 22:40 – 27:50). Par petits groupes, réfléchir à la question : quel est mon avis personnel concernant les propos tenus par ces personnes ? Pourquoi y a-t-il des pays dans lesquels on espère plutôt la naissance d'un garçon que celle d'une fille ? Quelle est ma vision personnelle des choses à ce sujet ? (Lire éventuellement au préalable le **document à photocopier 2**).

- *Déclaration universelle des droits de l'homme*: étudier le **document à photocopier 5** «Droits humains». (En complément, télécharger éventuellement sur Internet le texte complet: <http://www.un.org/fr/documents/udhr/index2.shtml#a17>). Analyser ensuite le film par petits groupes en se référant au document à photocopier: quels sont les droits de l'homme évoqués/illustrés dans le film? Dans quelle mesure les droits de l'homme sont-ils garantis ou refusés aux personnes dont le film fait le portrait? Comment les personnes concernées réagissent-elles? Auraient-elles d'autres possibilités de défendre leurs droits? Pourquoi/pourquoi pas? Si oui: lesquelles? Quelles sont les possibilités des participants/participant·es de s'investir dans leur vie en faveur du respect des droits humains (pour eux-mêmes ou pour d'autres personnes)?
- *Violations des droits humains en Chine*: recueillir sur Internet ou dans des médias didactiques actuels des informations sur la question des droits humains en Chine. Travailler éventuellement par petits groupes sur différents sujets. Propositions de thèmes: minorités ethniques (Tibétains, Uigurs, Mongols, Huis), minorités religieuses (les adeptes du Falun Gong, les musulmans uigurs, les bouddhistes tibétains, les groupements chrétiens clandestins), le milieu carcéral/la torture, la liberté de la presse, le travail, l'égalité des sexes, etc. Préparer une présentation/un travail sur les différents thèmes.
- *Revendication ouverte*: rédiger une lettre ouverte commune adressée au gouvernement en lui demandant de respecter les droits humains. A cet effet, travailler éventuellement avec une ONG (par ex. Organisation suisse d'aide aux réfugiés, Amnesty International, etc.)
- *Personnalités connues*: recueillir des informations sur des personnalités connues qui se mobilisent en Chine pour les droits humains ou sont persécutées par l'Etat (par ex.: Liu Xiaobo, Mao Yushi, Hu Jia, Ai Weiwei, Rebiya Kadeer). Composer une galerie de portraits de ces personnalités en décrivant leur action/les caractéristiques de leur engagement.

Famille et politique familiale

- *Importance accordée à la famille*: réaliser un sondage au sein du groupe: quelle est l'importance de la famille pour chacun/e personnellement? Qu'apprend-on dans le film sur l'importance de la famille en Chine? En quoi la vie des personnes dont on fait le portrait est-elle différente ou ressemble-t-elle, sous l'angle de la vie de famille, à la vie de famille des participants/participant·es?
- *Politique de l'enfant unique 2*: lire le document à photocopier 2. Discuter des arguments 'pour' et 'contre' la politique de l'enfant unique. Quelles peuvent être les conséquences de la politique de l'enfant unique? Quels sont les aspects mentionnés dans le film de manière directe ou indirecte? Quelles seraient en Suisse les conséquences d'une politique de l'enfant unique?
- *Politique familiale internationale*: chercher sur Internet ou à l'aide d'autres sources comment se présente la situation sous l'angle de la politique familiale dans différents pays. Comparer si possible les informations recueillies à propos de différents pays (par ex. Suisse/Allemagne, France, Afrique du Sud, Inde, USA...)

Espoir et bonheur

- *Image du bonheur*: chercher individuellement ou par petits groupes des images ou des fragments de textes qui évoquent des moments de bonheur ou d'espoir. Réunir ces images/fragments de textes en plénière. Chaque personne cherche à répondre à la question suivante: «Quels sont les moments de bonheur de ma vie jusqu'à maintenant?» Quelle serait l'image qui refléterait le mieux de tels moments? Réaliser éventuellement des collages individuels et les présenter en plénière. Discussion: en quoi les moments de bonheur évoqués ou montrés par le film sont-ils différents des moments de bonheur personnels? Quels sont les points communs?
- *Religion*: discussion: quelle est l'importance de la religion pour les personnes du film? Quelle est l'importance de la religion pour moi quand je me trouve dans des situations de vie difficiles?

Sites Internet

<http://chine.aujourduilemonde.com> portail d'information sur la Chine
www.osar.ch Organisation suisse d'aide aux réfugiés
www.humanrights.ch plate-forme d'information consacrée aux droits de l'homme
www.bfs.admin.ch Office fédéral de la statistique
www.alliancesud.ch/fr/documentation/dossiers/demographie Dossier de l'Alliance Sud concernant la démographie

Adresses/commandes

Service « Films pour un seul monde »
Monbijoustrasse 31, case postale 8366, 3001 Berne
Tél. 031 398 20 88/Fax 031 398 20 87
www.filmeeinewelt.ch/mail@filmeeinewelt.ch

Fondation Education et Développement
Avenue de Cour 1, 1007 Lausanne
Tél. 021 612 00 81/Fax 021 612 00 82
www.globaleducation.ch/fed@globaleducation.ch

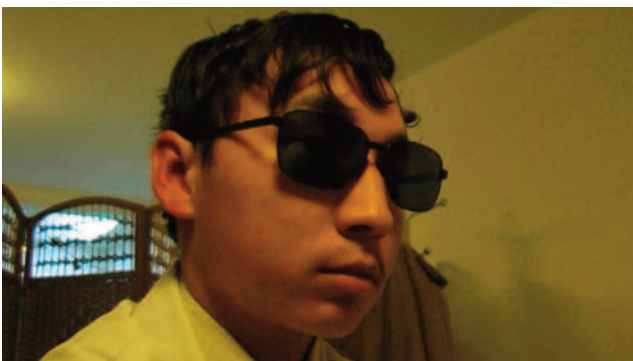
Travail de nuit

Qu'apprenons-nous sur la vie de ces personnes? Comment vivent-elles? Quelles sont les caractéristiques de leur vie?

Quelles sont les difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées? Qu'est-ce qui les rend heureuses ou les attriste?



Le cordonnier et sa femme



Le masseur aveugle



L'infirmière

Qu'apprenons-nous sur la vie de ces personnes? Comment vivent-elles? Quelles sont les caractéristiques de leur vie?
Quelles sont les difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées? Qu'est-ce qui les rend heureuses ou les attriste?



L'employée de cinéma et son mari



L'apiculteur et sa femme



La prostituée

Le moine



«C'est difficile, la vie dans les grandes villes. Par exemple, Shanghai et Pékin sont des villes très développées. Les gens cherchent des logements, ils sont sous pression. Ils veulent obtenir des crédits pour acheter une maison, puis ils se font du souci pour rembourser les crédits. Et ainsi passe leur vie... »

«La vie raccourcit tous les jours. Que tu sois riche ou pauvre, de la même façon, tu dois faire face à la mort.»

Avis personnel concernant cette affirmation du moine bouddhiste en pensant aux portraits du film:

La face sombre



1



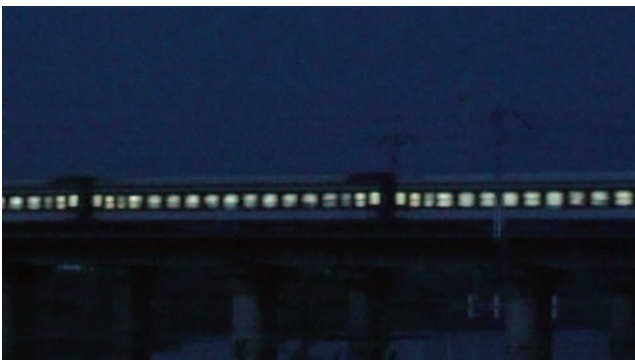
2



3



4



5



6

La politique de l'enfant unique

Les tensions suscitées par le contrôle des naissances en Chine

En Chine, les avortements de fœtus féminins sont plus fréquents que ceux de fœtus masculins

24.10.2011: La Chine pratique depuis 30 ans une politique de planification familiale très stricte. Pour l'appliquer, les autorités effectuent un contrôle des naissances rigoureux. Elles n'hésitent pas à imposer des avortements.

A la fin des années 70, après dix ans de révolution dite culturelle, l'économie chinoise était au bord du gouffre. La pauvreté et la pénurie de logements étaient très importantes et il y avait un excédent de main-d'œuvre. Le gouvernement craignait que le pays ne soit plus en mesure à terme de nourrir sa population si l'explosion de la croissance démographique se poursuivait au même rythme. Afin de contrer cette tendance, la République populaire de Chine a introduit en 1979 un contrôle des naissances régi par l'Etat.

Le professeur de sociologie Zhou Xiaozheng de l'université Renmin à Pékin se souvient : « Mao Tsé-Tung défendait l'opinion absurde que plus la population serait nombreuse, plus le pays serait puissant. » Après la Révolution culturelle et la mort de Mao, le gouvernement s'est lancé dans une initiative diamétralement opposée. Dès ce moment-là, chaque famille qui vivait en ville n'avait plus le droit de mettre au monde qu'un seul enfant. Deux ans plus tard, le gouvernement avait fait de la politique de l'enfant unique sa première priorité en matière de politique intérieure.

400 millions de naissances en moins

La politique de planification familiale dite de l'enfant unique est encore largement pratiquée aujourd'hui dans les grandes villes chinoises. En cas de handicap ou de décès du premier enfant, la loi donne le droit à la famille d'avoir un deuxième enfant. Dans les régions rurales, la famille a le droit d'avoir deux enfants si le premier est une fille. La tradition veut que les habitants de la campagne préfèrent un descendant masculin comme héritier. Les minorités ethniques peu représentées ne sont pas soumises au contrôle des naissances.

La politique chinoise de l'enfant unique serait une contribution marquante pour ralentir la croissance démographique mondiale, estime la commission de l'Etat pour la planification démographique et familiale. Alors qu'au début des années 1970, une Chinoise mettait au monde 5,8 enfants, la moyenne s'est abaissée aujourd'hui à 1,8 enfants. Sans la politique de l'enfant unique, la population se serait agrandie en Chine de 4000 millions d'habitants de plus au cours de ces 30 dernières années, selon les données officielles.

13 millions d'avortements par an

Pour appliquer systématiquement la politique de l'enfant unique, les autorités compétentes ne comptent pas seulement sur la bonne volonté des couples mariés. Les autorités utilisent aussi les avortements forcés pour contrôler les naissances. Il

n'est guère possible d'en connaître le nombre, disent les experts. Presque chaque chef-lieu de district est doté en Chine d'un bureau pour la planification démographique et familiale, et chacune de ces autorités agit plus ou moins en fonction de critères qui lui sont propres. Selon un rapport de 2009 paru dans le quotidien de langue anglaise « China Daily », les avortements se chiffraient à 13 millions par an.

Pour Reggie Littlejohn, avocate et fondatrice de l'organisation de défense des droits humains « Women's Rights Without Frontiers » dont le siège est aux Etats-Unis, la politique de l'enfant unique n'a pas grand-chose de commun avec la planification familiale : « Faire comprendre aux gens qu'il faut freiner la croissance démographique est une chose. Forcer les femmes à avorter, tuer des nouveau-nés est une tout autre chose. A mon avis, la politique de l'enfant unique est un acte de violence imposé par le gouvernement chinois, c'est une violation massive des droits des femmes. »

Dans un rapport présenté il y a deux ans par Littlejohn au Congrès des Etats-Unis, elle témoignait du sort de Wang Liping. Wang était enceinte au septième mois d'un enfant hors mariage quand elle avait été abordée dans la rue par des inconnus qui l'avaient traînée à l'hôpital. On l'avait forcée à avorter. Wang est l'une des innombrables Chinoises qui ont connu le même sort, dit Littlejohn : « La Chine connaît le taux de suicide féminin le plus élevé du monde. Selon les statistiques, il y aurait 500 cas par jour. Mais je ne prétends pas que c'est en lien direct avec les avortements forcés. »

Les avortements forcés sont une atteinte massive à la sphère privée. Ils lèsent les droits humains des femmes concernées, affirme Littlejohn. Elle demande au gouvernement chinois de cesser sa pratique du contrôle des naissances. Elle demande à la communauté internationale de faire pression dans ce sens sur Pékin.

Conséquences pour la société

Le professeur de sociologie Zhou Xiaozheng plaide pour l'abolition de la politique de l'enfant unique. Elle aurait des effets négatifs pour l'ensemble de la société chinoise, favoriserait le vieillissement et conduirait à un égoïsme accru de la jeune génération : « Comme ils ne grandissent pas avec des frères et sœurs et qu'ils sont submergés par l'amour de leurs parents et de leurs grands-parents, de nombreux enfants uniques présentent un déficit de compétences sociales. » Pour Zhou, cette politique est une mesure d'urgence datant d'une époque révolue. Il est grand temps maintenant d'ajuster la politique au changement de situation.

Source: Xiegong Fischer, Deutsche Welle dw-world du 24.10.2011, <http://www.dw-world.de>

La croissance démographique en Suisse

Une forte croissance démographique en 2008

La population résidente permanente en Suisse a une fois de plus fortement augmenté en 2008 – de 108'000 pour atteindre plus de 7,7 millions d'habitantes et d'habitants. Cette croissance démographique est due principalement à l'immigration, comme le communiquait jeudi l'Office fédéral de la statistique.

(ats) A la fin de décembre 2008, 7'701'856 personnes habitaient en Suisse; c'est ce qu'indiquaient les chiffres définitifs de l'OFS. La population résidente permanente a ainsi augmenté de 108'362 habitantes et habitants, ce qui correspond à peu près à la population du canton de Zoug. Selon les statistiques provisoires de l'OFS qui étaient également publiées jeudi, la population comptait à fin juin 2009 7'739'100 personnes. Durant la première moitié de 2009, la population a donc à nouveau augmenté de 0,5 pour cent.

Second record dû à l'immigration depuis 1961

La croissance démographique de 1,4 pour cent en 2008 est la plus forte hausse depuis les années 60. Elle est due à 90 pour cent au solde migratoire de 98'200 personnes (184'300 arrivées avec déduction de 86'100 départs). L'excédent des naissances de 15'500 personnes (76'700 naissances auxquelles on a soustrait 61'200 décès) représente tout juste 10 pour cent de l'augmentation de la population. Le solde migratoire atteint en 2008 est le plus élevé de l'histoire de la démographie suisse depuis 1961 (100'000 personnes). Le nombre des personnes immigrées (184'300) représente un nouveau record: depuis que des statistiques détaillées sont tenues à ce sujet (1981), on n'a jamais enregistré d'immigration aussi élevée. Cette croissance démographique marquante doit être mise en relation avec la bonne situation économique et l'introduction de la libre circulation des personnes avec l'UE et l'AELE (depuis le 1^{er} juin 2007), note l'OFS. Si on la compare à l'échelon européen, la Suisse fait partie, sous l'angle de la croissance démographique, des pays les plus dynamiques. Seuls le Luxembourg et l'Irlande enregistraient une croissance démographique supérieure à la Suisse, avec des taux de 2 et de 1,5 pour cent.

Plus de 6 millions de Suisses

Alors qu'en 2008, les personnes étrangères étaient plus nombreuses à immigrer en Suisse qu'à quitter la Suisse, les ressortissants suisses étaient plus nombreux à émigrer qu'à rentrer. Le solde migratoire des Suissesses et des Suisses est négatif depuis 1992. La population de nationalité suisse a augmenté de 40'700 personnes en 2008 et dépasse ainsi pour la première fois de son histoire le seuil de 6 millions. Selon les chiffres provisoires de l'OFS pour 2009, 6'032'100 Suisses et 1'669'700 étrangers vivaient en permanence en Suisse. Il en résulte une part d'étrangers de 21,7 pour cent.

Augmentation nette dans les régions urbaines

Les régions urbaines ont connu une augmentation de 1,6 pour cent en 2008 contre 1 pour cent dans les régions rurales. L'augmentation plus forte qui se maintient depuis dix ans dans les régions urbaines est due aux immigrés étrangers: il est plus simple pour eux de s'établir dans les villes et à proximité de leur lieu de travail. Près des trois quarts de la population résidant en permanence en Suisse vivaient à fin 2008 dans des régions urbaines. La moitié de la population citadine vit dans les cinq grandes agglomérations de Zurich, Genève, Bâle, Berne et Lausanne. Lachen SZ et Bulle FR venaient en tête, avec un essor fulgurant et une croissance démographique supérieure à trois pour cent. Les agglomérations qui augmentaient le moins étaient celles de Granges SO et de Schwyz SZ (un demi-pour cent chacune). En 2008, la population a augmenté dans tous les cantons. VD et FR dépassaient la moyenne suisse située à 1,4 pour cent (avec des valeurs de 2,4 et 2 pour cent); ils étaient suivis par ZH, SZ, GE, AG, VS et TG. JU, AI et UR enregistraient la croissance la plus faible, à savoir un demi-pour cent ou moins.

(ats, août 2009)

Près de 7,9 millions d'habitantes et d'habitants au 31.12.2010

Le nouveau recensement de la population: premiers résultats définitifs

Neuchâtel, 25.08.2011 (OFS)

L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie les premiers résultats définitifs du nouveau recensement de la population qui se fonde sur les chiffres des registres de l'administration. Il s'agit des résultats de la nouvelle statistique de la population et des ménages (STATPOP).

A la fin de l'année 2010 la population résidant en permanence en Suisse atteignait 7'870'100 habitantes et habitants.

Ceci représente une augmentation de 84'300 personnes par rapport à 2009. Cette augmentation de 1,1 pour cent est comparable à celle des années 2007 et 2009. Un quart des personnes domiciliées en Suisse sont nées à l'étranger et ont immigré en Suisse. Par ailleurs, une personne sur huit vit en Suisse dans l'une des agglomérations de Zurich, Genève, Bâle, Lausanne et Berne.

(Département fédéral de l'intérieur DFI, Office fédéral de la statistique OFS, communiqué de presse du 25.8.2011)

Interview

Réalisez une interview avec une personne qui effectue un travail de nuit.
Allez éventuellement voir cette personne sur son lieu de travail.

Fil conducteur de l'interview

Les questions suivantes peuvent être intéressantes pour la personne que vous interviewez :

- **Qu'y a-t-il de particulier dans votre travail ?**
- **Pourquoi travaillez-vous de nuit ?**
- **Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement dans votre travail ?**
- **Qu'est-ce qui est plutôt difficile dans la situation que vous vivez au travail ?**
- **Comment se présente votre vie la journée ? Que faites-vous ?**
- **Quels sont vos rêves pour l'avenir ?**
- _____
- _____

Indications concernant la conduite de l'interview :

Si vous interviewez quelqu'un, soyez particulièrement attentif/attentive aux points suivants :

- 1 Expliquez brièvement à la personne en quoi consiste votre travail. Evitez les explications trop détaillées car vous risqueriez d'influencer les réponses de cette personne ; il se pourrait aussi qu'elle apporte des éléments intéressants dans la discussion préalable et que ces derniers ne soient pas repris par la suite.
- 2 Assurez-vous que la personne est d'accord que vous enregistrerez l'interview. Renseignez-vous aussi pour savoir si vous avez le droit de filmer/d'enregistrer sur le lieu de travail.
- 3 Réalisez l'interview dans un endroit tranquille, de manière à ce que l'enregistrement soit compréhensible.
- 4 Assurez-vous par un essai que le micro/la caméra est bien réglée avant de commencer d'enregistrer/filmer.
- 5 Laissez à la personne suffisamment de temps pour répondre. Vous pourrez par la suite couper des passages qui vous paraissent inintéressants.
- 6 A la fin, n'oubliez pas de remercier la personne interviewée d'avoir accepté de répondre à vos questions.

Droits humains

Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

- Article 1 – Liberté, égalité, solidarité
- Article 2 – Non-discrimination
- Article 3 – Le droit à la vie et à la liberté
- Article 4 – Interdiction de l'esclavage, de la servitude et de la traite d'esclaves
- Article 5 – Interdiction de la torture
- Article 6 – Reconnaissance de la personnalité juridique
- Article 7 – Egalité devant la loi
- Article 8 – Le droit d'avoir une protection juridique
- Article 9 – La protection contre les arrestations arbitraires et les expulsions
- Article 10 – Le droit de pouvoir être entendu par un tribunal indépendant
- Article 11 – La présomption d'innocence: pas de peine sans jugement
- Article 12 – Toute personne a droit à la protection de sa vie privée
- Article 13 – Le droit de circuler librement et de quitter tout pays
- Article 14 – Le droit de chercher asile
- Article 15 – Le droit à une nationalité
- Article 16 – Le droit de se marier et le droit à la protection de la famille
- Article 17 – Le droit à la propriété
- Article 18 – La liberté de pensée, de conscience et de religion
- Article 19 – La liberté d'opinion, d'expression et d'information
- Article 20 – La liberté de réunion et d'association
- Article 21 – Le droit de s'exprimer librement en votant; le droit d'accéder aux fonctions publiques
- Article 22 – Le droit à la protection sociale
- Article 23 – Le droit au travail, à un salaire équitable et le droit de s'affilier à un syndicat
- Article 24 – Le droit au repos et aux loisirs
- Article 25 – Le droit à un niveau de vie décent
- Article 26 – Le droit à l'éducation, objectifs de l'éducation et droit des parents
- Article 27 – Le droit de prendre part librement à la vie culturelle
- Article 28 – Un ordre social et international convenable
- Article 29 – Devoirs de chacun; limitation des droits
- Article 30 – Consignes concernant l'interprétation

Texte complet de la déclaration sur le site :

<http://www.un.org/fr/documents/udhr/index2.shtml#a17>